

# La société à valeur ajoutée ou la religion pragmatique Value-added Society or Pragmatic Religion

Gilles BOURQUE et Jacques BEAUCHEMIN

Volume 26, numéro 2, automne 1994

Québec fin de siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001092ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001092ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

BOURQUE, G. & BEAUCHEMIN, J. (1994). La société à valeur ajoutée ou la religion pragmatique. *Sociologie et sociétés*, 26(2), 33–56.  
<https://doi.org/10.7202/001092ar>

Résumé de l'article

Cet article présente les premiers résultats d'une recherche beaucoup plus vaste sur le discours politique néo-libéral au Québec et au Canada depuis le début des années 1980. Sur la base d'une analyse de contenu lexicométrique en contexte (assistée par ordinateur), les auteurs se penchent sur les principaux rapports et énoncés ministériels produits sous le gouvernement libéral provincial de Robert Bourassa, au pouvoir au Québec depuis 1985. Ils tentent de dégager, dans une approche à dominante descriptive, les principales caractéristiques d'un nouveau discours qui tend à rompre avec les modernités libérale et providentialiste et à proposer une représentation transformée de l'espace de la communauté, des rapports sociaux et de l'éthique, domaines privilégiés, selon les auteurs, de la discursivité politique.

## La société à valeur ajoutée ou la religion pragmatique



GILLES BOURQUE  
et JACQUES BEAUCHEMIN

---

Depuis les années 1980, au gouvernement fédéral comme sur la scène provinciale, l'heure est au démantèlement de l'État-providence. Pratique ouverte et militante sous le gouvernement Mulroney, la transformation de l'État fut, au Québec, initiée durant le deuxième mandat du Parti québécois, puis élargie et systématisée par le Parti libéral de Robert Bourassa (Bourque et Lacroix, 1983; Bureau et MacKay, 1987; Duchastel et Laberge, 1991; Daigle 1992; Dumont, 1990; *Revue québécoise de science politique*, n° 20, 1991; *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 4, 1991; *Interventions économiques pour une alternative sociale*, n° 17 et 18, 1987). On connaît les tenants et aboutissants d'une telle stratégie de sortie de crise qui consiste en la réaffirmation de l'autorégulation du marché par la déréglementation et la privatisation des sociétés d'État, ainsi qu'en une reséparation des sphères publique et privée dominée par la remise en question des politiques sociales universelles d'inspiration keynésienne (Boismenu et Drache, 1990; Boismenu et Gleizal, 1988; Freitag, 1986). On assiste ainsi à un mouvement de transformation des modalités de la régulation étatique des rapports sociaux qui entend resituer la place de l'État au sein de la société<sup>1</sup>. La stratégie néo-libérale qui inspire principalement cette dynamique implique en conséquence un vaste procès de réinstitutionnalisation des rapports sociaux qui vise non seulement la redéfinition des rapports entre le privé et le public, mais aussi la production de nouvelles institutions sociales susceptibles d'assurer la prise en charge des problèmes sociaux.

---

1. L'analyse de l'évolution de l'État moderne porte en fait sur les modalités historiques de la régulation étatique des rapports sociaux (ce que nous entendons par le concept de forme de l'État). La régulation consiste en l'ensemble des règles qui président à l'organisation et à l'articulation de l'ensemble des institutions de pouvoir au sein de la société, qu'elles soient privées ou publiques. Au niveau le plus général, ces règles définissent les rapports entre la sphère publique et la sphère privée. En ce sens, une forme de l'État (libéral, providence ou néo-libéral) se présente comme une distribution particulière des institutions sociales au sein des sphères publique et privée (ainsi, les politiques sociales pourront être gérées par des institutions privées (Église, organismes communautaires) ou publiques (la sécurité sociale). Au sujet des transformations de la régulation étatique des rapports sociaux dans l'État moderne, voir Gilles BOURQUE et Jules DUCHASTEL (1992); Gilles GAGNÉ (1985); Robert DELORME et Christine ANDRÉ (1983); Jacques DONZELOT (1984); François EWALD (1985); Michel FREITAG (1986); Ian GOUGH (1979); Jürgen HABERMAS (1978a) et (1978b); James O'CONNOR (1973) et (1987); Carl OFFE (1984); Karl POLANYI (1983); Pierre ROSANVALLON (1981).

Depuis 1985, le gouvernement libéral de Robert Bourassa s'est, au Québec, fait le chantre d'une telle stratégie, adaptant sa tactique aux aléas de la conjoncture, des rapports de forces et des luttes idéologiques. Ouverts, structurés et triomphants au début du premier mandat (rapports Gobeil, Scowen et Beaulieu), les énoncés néo-libéraux se convertirent bientôt à l'étapisme, avant de se réaffirmer durant les années 1990 (rapports Johnson-Lévesque et Côté). Le présent article porte sur quelques-uns des principaux rapports et énoncés ministériels produits par le parti au pouvoir au Québec depuis 1985<sup>2</sup>. Afin de rendre notre lecture pleinement intelligible, il importe cependant de situer notre démarche dans le cadre des recherches que nous menons depuis quelques années dans le domaine de l'analyse du discours avec notre collègue Jules Duchastel. Il est impossible, on en conviendra facilement, d'exposer ici de façon exhaustive ni la théorie du discours politique, et par extension celle de l'État moderne et de ses transformations, ni la méthodologie et les techniques de recherche qui inspirent nos travaux. Aussi serons-nous fort sommaire, et nous contenterons-nous d'indiquer le sens général de nos interrogations et de notre perspective.

Nous considérons qu'avec le discours économique et culturel, le discours politique constitue l'une des trois grandes formes discursives caractéristiques de l'État et de la société modernes. Le discours politique contribue de façon décisive à la représentation que se donne d'elle-même une société qui est posée comme le résultat d'un procès d'autoproduction essentiellement laïque, excluant toute référence à une transcendance extérieure aux rapports sociaux : Dieu, les Ancêtres. Cette forme discursive constitue le lieu même de la discussion sur le pouvoir au sein d'une société qui trouve son unité dans l'État. Susceptible d'émaner de tous les acteurs et de toutes les institutions, aussi bien de la sphère privée que de la sphère publique, ce discours contribue de façon prévalente à la représentation de l'espace, de la communauté, des rapports sociaux et de l'éthique (rapports de l'individu à la société). Bien que le présent article ne s'arrime pas de façon scolaire à cette définition, on pourra constater

- 
2. Le corpus à la base de l'analyse que nous proposons dans ces pages fait partie intégrante d'un ensemble textuel beaucoup plus vaste constitué dans le cadre d'une recherche qui porte sur le discours politique néo-libéral au Canada et au Québec dirigée par Gilles Bourque et Jules Duchastel et subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Il réunit quelques-uns des principaux rapports et documents de groupes de travail dirigés par un ministre du gouvernement Bourassa de 1985 à 1993. Nous avons retenu les textes définissant les grandes orientations du gouvernement qui portent sur les questions du rôle de l'État, de la place de la sphère publique, de la politique économique, des services sociaux et de la santé, du rapport salarial et, enfin, de l'éducation.
- « Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organismes gouvernementaux », Québec, Conseil du trésor, 1986, 47 pages. Travaux dirigés par Paul GOBEIL. Nous n'avons retenu que la deuxième partie du rapport des pages 26 à 43 inclusivement.
  - « Réglementer moins et mieux : le processus de réglementation, la réglementation sociale, la réglementation économique », Québec, Publications du Québec, 2 volumes, 1986. Nous avons retenu le volume I : « Processus de réglementation, la réglementation sociale, la réglementation économique », 292 pages. Travaux dirigés par Reed SCOWEN.
  - « De la Révolution tranquille à l'an 2000 : Rapport du Comité sur la privatisation des sociétés d'État », Québec, Ministère des Finances, ministre délégué à la privatisation, 1986, 68 p. Travaux dirigés par Raymond BEAULIEU.
  - « Pour une politique de sécurité du revenu : document d'orientation », Québec, ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 1987, 48 p. Travaux dirigés par Pierre PARADIS.
  - « Partenaires pour un Québec compétent et compétitif : énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre, Québec, ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, 1991, 85 p. Travaux dirigés par André BOURBEAU.
  - « Le Québec et l'interdépendance ; le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales », Québec, Gouvernement du Québec, ministère des Affaires internationales, 1991, 228 p. Travaux dirigés par John CIACCIA.
  - « La politique de santé et de bien-être », Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1992, 192 p. Travaux dirigés par Marc-Yvan CÔTÉ.
  - « Les finances publiques du Québec : vivre selon nos moyens », ministère des Finances, Conseil du trésor, Gouvernement du Québec, 1993, 183 p. Travaux dirigés par Daniel JOHNSON et Gérard D. LÉVESQUE.
  - « Des collègues pour le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle », ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, avril 1993, 39 pages. Travaux dirigés par Lucienne ROBILLARD.
  - « La stratégie de développement du Québec », Québec, ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, 1992. Nous ne retenons que les 33 pages d'introduction :
  - « La stratégie industrielle du gouvernement du Québec : rétrospective et perspectives », Québec, ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, 1992, 21 p. Travaux dirigés par Gérald TREMBLAY.

que la lecture que nous proposons des rapports ministériels interroge la pratique discursive à ces quatre niveaux. Le discours politique constitue ainsi, dans notre perspective, une des formes fondamentales de la représentation moderne du monde, position qui nous conduit tout naturellement à nous pencher sur les transformations du discours politique et sur ses rapports à la modernité. Ainsi serons-nous amenés à nous interroger sur la particularité de la discursivité à l'œuvre dans les rapports ministériels du gouvernement Bourassa en comparant ceux-ci aux discours politiques libéral et providentialiste. Nous posons l'hypothèse que cette discursivité participe de l'élaboration d'un nouveau discours politique que nous saisissons provisoirement sous le qualificatif de néo-libéral et dont il nous faudra questionner le rapport à la modernité. Les travaux que nous entreprenons sur le discours politique néo-libéral et sur les transformations de l'État sont, en effet, inséparables d'une interrogation plus large sur la nature profonde des mutations sociétales actuelles. Il ne s'agira donc pas de faire l'analyse de la nature spécifique des politiques envisagées dans les rapports ministériels, mais de saisir les principales dimensions de la production d'un nouveau discours politique dominant au sein d'une nouvelle forme de l'État. Le discours du gouvernement québécois sera considéré ici comme un cas parmi bien d'autres au sein des sociétés occidentales à partir duquel il est possible de dégager les traits principaux d'une nouvelle discursivité politique qui, partout, tend à rompre avec les modernités libérale et providentialiste. Quelle représentation du monde inspire ce nouveau discours politique et quelle est la particularité de sa contribution à la représentation de l'espace, de la communauté, des rapports sociaux et de l'éthique? Voilà les principales questions qui guideront notre analyse.

Le présent article ne prétend cependant en aucune manière épuiser l'analyse du corpus étudié et encore moins proposer une thèse générale et définitive sur la nature du discours politique néo-libéral. Il ne s'agit somme toute que d'un premier coup de sonde dans le cadre d'un programme de recherche beaucoup plus vaste qui porte sur la discursivité politique dominante durant les années 1980 et 1990 et qui s'étend potentiellement à l'entièreté des discours sur le pouvoir, qu'ils émanent de la sphère privée ou de la sphère publique, de la scène fédérale ou de la scène provinciale. Nous croyons cependant que ce premier regard, à dominante descriptive, sur les rapports et les énoncés ministériels produits sous la gouverne de Robert Bourassa depuis 1985 permet de faire ressortir certaines des principales caractéristiques du nouveau discours politique dominant qui s'est affirmé durant les années 1980 et qui, malgré certaines variations, risque fort de dominer cette fin de siècle quel que soit le parti au pouvoir. Voilà en quoi, croyons-nous, cet article participe à la réflexion sur la société québécoise actuelle qui fait l'objet de ce numéro.

À propos de la méthode, soulignons seulement que les résultats qui servent de base à la rédaction de cet article ressortent d'une construction progressive des données. Cette dernière est réalisée grâce à un mouvement d'aller-retour au texte guidé par une analyse de contenu à entrée lexicale en contexte, rendue possible par l'utilisation du logiciel SATO<sup>3</sup>. La

3. Nous caractérisons notre approche du texte comme une « analyse du discours à base lexicale en contexte ». À la différence des préoccupations linguistiques ou sémiologiques qui dominent habituellement l'analyse du discours au sens classique du terme, notre approche privilégie la fonction référentielle du discours. Nous traitons les unités sémantiques et leurs combinaisons dans le but de circonscrire des univers de sens. La perspective que nous adoptons est alors celle du sociologue davantage que celle du linguiste ou du sémiologue. Le lexique constitue la base de notre analyse. Nous nous concentrons le plus souvent sur les relations de covoisinage dans le contexte de la phrase à partir de relevés du covoisinage et de la phraséologie elle-même sous forme de concordances.

Pour les fins de cet article, nos réflexions portent sur deux types de tableaux : des lexiques de fréquences et des relevés de covoisinage. Un lexique de fréquences est une liste de mots ordonnés en fonction de l'importance de leur utilisation dans le corpus. Ces listes sont tronquées dans la mesure où l'analyse ne porte que sur les fréquences d'apparition les plus élevées. Un relevé de covoisinage est une liste de mots cooccurrent avec un mot au sein de la phrase, ce que nous appelons le covoisinage. Cette liste est ordonnée en fonction de la fréquence du covoisinage. Les différents mots ainsi ordonnés sont suivis de deux données numériques entre parenthèses : la fréquence du mot dans le corpus et sa fréquence dans le voisinage du mot pôle. Un test, développé avec l'aide précieuse de Guy Cucumel, nous permet d'établir le caractère significatif des associations notionnelles dépistées avec un mot pôle au-delà d'un certain seuil statistique de confiance que nous avons fixé, dans cet article, à 99 %.

production de lexiques de fréquence et de covoisinage autorise de multiples ouvertures sur le texte et permet en conséquence d'élaborer, de vérifier systématiquement, de reformuler ou de spécifier un ensemble d'hypothèses qui se transforment dans le processus de la recherche. Est-il besoin de souligner qu'il n'est nullement question de reproduire ici les nombreuses démarches qui nous ont conduits aux analyses que nous proposons dans cet article? Soulignons enfin que, pour des raisons d'espace et à la suggestion de la direction de la revue, nous ne reproduisons pas ici les lexiques qui, sous forme de tableaux, servent de base à notre analyse. En plus des nombreuses citations qui permettent d'illustrer le propos, nous n'en faisons pas moins toujours référence aux données lexicales pertinentes apparaissant de façon significative aux tableaux que le lecteur intéressé pourra obtenir en s'adressant au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

### UN ÉCONOMICISME RADICAL

Il n'est sans doute pas de meilleure illustration de l'hyper-économicisme qui s'empare du discours politique québécois au milieu des années 1980 que ce glissement qui s'opère au fil des énoncés du gouvernement libéral, de la promotion d'une *économie à valeur ajoutée* à celle d'une *société à valeur ajoutée*.

La mobilisation de toutes nos ressources afin d'assurer la transition rapide d'une économie de production de masse à une *économie à valeur ajoutée* assurera notre réussite. (Tremblay)

Parce que, dans le débat public émergeant autour de l'éducation et de la nécessité de faire du Québec *une société à valeur ajoutée*, les collègues occupent une place de choix [...] (Robillard)

Cette figure suggère mieux que toute autre la caractéristique première d'un discours néo-libéral qui s'acharne au rabattement de l'entière des horizons sociétaux sur l'économie. Il s'agit de produire une société dont le projet demeure entièrement déterminé par le marché, au sein de laquelle la question des valeurs, de la morale, de l'éthique et de l'idéologie tend à se dissoudre sous l'effet d'une pragmatique étroitement matérialiste, celle précisément de la *valeur ajoutée*. Le rapport Robillard exemplifie d'ailleurs parfaitement cet état de fait, qui place ses projets de réformes, « aussi bien en regard de l'évolution de la société québécoise que de l'émergence d'un environnement mondial que tout désigne comme une profonde mutation de type structurel » (Robillard). Or, on y cherche en vain, au-delà des idées de *qualité* et de *compétence* (cousines des valeurs dégradées de performance et d'excellence sur lesquelles nous nous pencherons plus loin), l'exposé d'un projet normatif le moins structuré qui viendrait soutenir les réformes proposées, sinon à travers le rappel de certains des grands idéaux du rapport Parent, qui apparaissent dès lors et sans jeux de mots comme de véritables valeurs ajoutées au sein d'une pratique discursive qui n'a de cesse de les nier.

La production d'une *société à valeur ajoutée*, on le sait, au Québec comme ailleurs, passe d'abord et avant tout par le démantèlement de l'État-providence et la remise en question de sa politique économique comme de ses politiques sociales :

Cette révision doit procéder du principe que le développement économique se fait de façon beaucoup plus saine et solide lorsqu'il s'appuie sur les *forces du marché* et que *l'État* y contribue de façon plus durable lorsqu'il crée les conditions et un environnement favorables au développement et à la croissance de l'entreprise. (Gobeil)

Celui-ci était fondé sur la conviction que dans une *économie de marché* de plus en plus ouverte sur le monde, *l'État* se devait avant tout de créer les conditions favorables au

---

L'analyse a été effectuée à l'aide du logiciel SATO (Système d'Analyse de Textes par Ordinateurs). Ce logiciel est défini par son auteur comme un « système de base de données textuelles qui permet d'annoter des textes multilingues et de les manipuler de diverses façons : repérage de concordances, construction de lexiques, catégorisation des mots, dénombrements de tout ordre et analyseurs lexicométriques » (François DAOUST, 1989, p. 117).

développement de secteur privé, plutôt que d'intervenir directement dans la production et la commercialisation de biens et de services. (Johnson-Lévesque)

Depuis quelques années cependant, sous l'effet conjugué de l'augmentation des coûts des différents *programmes sociaux* et du plafonnement de leurs revenus, les *États* ont eu tendance à envisager le développement social moins en fonction de la distribution des services et de la reconnaissance de nouveaux droits à la population que sur le plan de l'amélioration des conditions qui facilitent l'atteinte de résultats. (Ciaccia)

Autorégulation du marché, donc, auprès duquel l'État n'interviendra que pour aménager les conditions générales de la reproduction élargie du capital; restrictions des droits sociaux, ensuite, au profit d'une intervention auprès de populations cibles qui subissent les effets délétères du libre déploiement des échanges marchands. Le projet néo-libéral est dorénavant fort connu, de même que le rôle moteur qu'y tiennent les transformations du marché mondial. Mais il importe de mesurer les pleines dimensions de cet hyper-économisme aux horizons planétaires qui se distinguent nettement du libéralisme classique.

#### LE MONDE, L'ENVIRONNEMENT, LE CONTEXTE, LA FATALITÉ

On prendra d'abord acte, à la lecture lexicale des noms et des adjectifs qui apparaissent 100 fois et plus dans notre corpus (tableau 1), de la très large dominance d'un univers sémantique lié directement ou indirectement à l'économie. À n'en pas douter, le discours privilégie les questions de la *formation de la main-d'œuvre*, du *travail*, du *marché*, de *l'entreprise*, de la *gestion*, de la *production*... sur une scène qui paraît situer directement le Québec face au monde (*internationale(s)*). Un regard plus attentif permettra par ailleurs de constater combien peu de mots du même lexique paraissent, du moins hors contexte, référer à des valeurs : on n'y retrouve que les notions de *développement*, *croissance*, *efforts*, *besoins*, *coopération*, *intérêts*, *intégration*, *concertation* et *adaptation*. Dernier constat, on notera la quasi-absence, dans la même liste, de références explicites à des acteurs sociaux, sinon sous des traits forts généraux (*personnes*, *partenaires*). Nous sommes face à un discours pragmatique, mais abstrait, qui privilégie la sphère économique et préfère nettement traiter des structures et des institutions (*gouvernement*, *entreprises*, *secteur*, *programme*, *marché*, *ministère*, etc.) que des acteurs sociaux. Intéressons-nous d'abord à cette scène qui pose le Québec et la société québécoise au sein de l'ordre mondial.

Le discours néo-libéral, nous le savons, repose sur l'affirmation du primat de la mondialisation des rapports sociaux économiques. Mais là ne réside certes pas son originalité, puisque la dominance d'un ordre international qui s'impose aux États nationaux fait d'ores et déjà partie du nouveau sens commun. La particularité du discours néo-libéral bourassiste se situe ailleurs<sup>4</sup>. Elle consiste d'abord à présenter la mondialisation sous les auspices de la fatalité. L'ordre mondial y apparaît comme une force entièrement déterminante, comme une entité incontrôlable.

Dans le nouvel *ordre mondial* qui se prépare, *aucune puissance* ne semble être en mesure d'ordonner les événements mondiaux. (Ciaccia)

Or, comme notre prospérité demeure liée à l'intensification de nos exportations et qu'un plus grand nombre de pays convoitent les mêmes marchés que nous et se donnent les moyens de les conquérir, nous devons rassembler les conditions qui permettent non seulement de *réagir* ou de *s'adapter* à ce nouvel *ordre économique mondial*, mais d'en tirer profit, d'en saisir les opportunités. » (Bourbeau)

4. C'est à seule fin d'éviter la multiplication des circonlocutions que nous utilisons dans cet article la notion commode de bourassisme, comme on a pu parler ailleurs du duplessisme, du johnsonisme ou du lévesquisme. Nous n'avons nullement la prétention de proposer ici une analyse globale du discours politique libéral durant les deux derniers mandats de Robert Bourassa comme premier ministre de la province ni d'ailleurs, répétons-le, une thèse définitive sur le discours néo-libéral dans son ensemble.

*La concurrence internationale* est plus vive qu'elle ne l'a jamais été et il n'y aura pas que des gagnants dans le nouvel ordre économique qui est en train de s'instaurer. (Bourbeau)

Le profit et les opportunités, sinon le salut, découlent ainsi de cette adaptation obligée à un « cosmos » aux dimensions étroitement économiques dont « la technologie constituera l'un des éléments clefs » (Ciaccia). Bien plus, c'est à cet ordre transcendant, quoique rigoureusement empirique et matérialiste, que le discours attribue l'essentiel de la dynamique de la transformation sociale. Il est, en effet, remarquable de constater comment la discursivité pratique une sorte de séparation entre un monde ou un ordre international en perpétuelle mutation et des sociétés condamnées à s'adapter et à s'intégrer comme si elles étaient destinées à demeurer à la remorque d'une histoire qui se déroule au-dessus d'elles à un rythme uniformément accéléré.

*Le contexte mondial se transforme* aussi sous l'effet du développement des marchés financiers à l'échelle planétaire, de la croissance des investissements directs étrangers, de la diversification de leurs sources et de l'endettement des États. (Ciaccia)

Pour bien situer l'objet des affaires internationales dans le contexte actuel, il faut évoquer dès le départ *certaines transformations de l'environnement mondial*. (Ciaccia)

Toutefois, la société d'État donne-t-elle au gouvernement un instrument suffisamment souple et efficace avec lequel il peut s'engager sur le terrain dangereux des grands investissements avec la souplesse qu'exige un *environnement économique international en changement rapide*. (Beaulieu)

L'ordre mondial constitue ainsi une donnée en constante transformation dont on ne peut questionner le mode d'organisation. Au sens strict, le marché mondial et international crée le monde, une réalité supérieure et imprescriptible dont les règles de constitution demeurent insaisissables en dehors du dévoilement de leur fonctionnement.

Elle veut enfin susciter une volonté partagée d'assurer le *développement* du Québec de demain dans un *contexte d'interdépendance généralisée*, en prenant le monde pour horizon. (Ciaccia)

Dans ce *contexte*, les pays qui se contenteront de faire du surplace, c'est-à-dire de maintenir les politiques traditionnelles de *développement* de la main-d'œuvre, se feront rapidement dépasser par des pays plus dynamiques, plus audacieux ou plus *avant-gardistes* à ce chapitre. (Bourbeau)

Le *développement* économique, social et culturel d'une société doit désormais être assuré en tenant compte des intérêts et des prises de position de la *communauté internationale*. (Ciaccia)

Il s'agira donc de se tailler une place au sein d'une réalité transcendante en perpétuelle mouvance et dont on ne peut fixer l'ordonnancement : « Il n'est donc pas surprenant de voir les leaders mondiaux rechercher les nouvelles balises qui les aideront à naviguer dans un contexte d'incertitude » (Ciaccia). Bref, le monde constitue un magma animé par le chaos, si l'on entend par là ni l'anomie, ni l'anarchie, mais un univers au sein duquel on s'adapte sans jamais être certain des principes de sa constitution.

Sur la base de telles prémisses, on ne s'étonne pas du fait que la pratique discursive produise une véritable idéologie de l'environnement. Nous n'entendons pas par là, bien que le rapport ne soit exclu, une référence privilégiée à la « question environnementale », mais plutôt la figuration d'un univers au sein duquel les acteurs, quels qu'ils soient, paraissent déterminés au sein d'une conjoncture et plus largement d'un univers qui se donnent à eux en pure extériorité. Le covoisinage des mots *mondial* et *international* (et dérivés) l'illustre parfaitement (tableaux 2 et 3). On y repère l'importance significative des notions *d'environnement* et de *contexte*. Mais loin de se limiter à la seule discursivité sur le marché mondial et l'ordre international, c'est l'entière des rapports sociaux qui apparaît finalement comme un univers posé en extériorité au sein duquel il devient impératif de s'insérer. Les beaux morceaux pullulent :

C'est ainsi qu'à travers le monde, des provinces et des régions ont été appelées à s'adapter à un nouvel *environnement mondial*, à modifier leurs approches et à accroître leur présence sur la scène internationale. (Ciaccia)

L'ensemble des actions et des mesures de renouveau proposées trouvent leur sens et leur cohérence dans une certaine idée de l'enseignement collégial québécois, de son *environnement national* et international, des besoins de la société québécoise qu'il doit satisfaire, de la mission propre de ce type d'établissement. (Robillard)

Le développement social doit être assuré en tenant compte du *contexte international*, notamment quant aux normes reconnues et pour bénéficier des avancées réalisées dans certains pays. (Ciaccia)

Nous avons donc synthétisé dans une représentation simple la structure du système productif de chacune des grappes industrielles, son niveau de compétitivité et les potentiels de développement qui s'y trouvaient, tout en sachant très bien que le portrait que nous en tirions était appelé à se modifier étant donné le *contexte évolutif et dynamique* des économies modernes. (Tremblay)

Les déterminants socio-économiques de la santé et du bien-être, c'est-à-dire les facteurs qui relèvent des conditions de vie (revenu, logement, scolarité, emploi) et de l'*environnement social*, n'ont pas reçu la même attention. (Côté)

Sur le plan économique, le Québec doit composer avec des mutations profondes de son *environnement économique*, caractérisées par la mondialisation accrue des échanges et un redéploiement industriel majeur. (Johnson-Lévesque)

Dans ce *contexte de plus en plus complexe et mouvant*, les gouvernements ne peuvent plus compter sur des politiques pour assurer le développement socio-économique; leur rôle premier dans l'action consiste à gérer l'interdépendance. (Ciaccia)

De l'ordre mondial à l'environnement, au contexte se dessine un monde caractérisé par la prédominance de l'externalité au sein d'un discours abstrait, nous l'avons souligné, qui laisse peu de place aux acteurs sociaux. Quand, malgré tout, on voudra saisir des individus, des personnes ou des groupes, les rapports sociaux se transmueront en un conglomérat de *milieux* (de décideurs, d'affaires, de travail, intéressés, multiplicateurs, d'enseignement...). Certes, l'État pourra agir sur les *milieux* ou chercher à modeler le contexte; ainsi pourra-t-il « créer un *environnement* et des *conditions* qui contribuent à rendre les entreprises plus performantes » (Johnson-Lévesque), ou encore, il jouera « un rôle de catalyseur » et assurera « un *environnement concurrentiel* » (Tremblay). Mais il ne pourra le faire qu'en se soumettant lui-même à un ordre qui le dépasse et auquel il doit s'adapter. Son rôle principal sera d'ailleurs d'agir sur les *conditions d'insertion* et d'*adaptation*, de créer ou de favoriser « des *conditions* propices à l'expression de la spécificité culturelle du Québec » (Ciaccia), des « *conditions* favorables au développement social et économique » (Côté) « les *conditions* favorables au développement du secteur privé » (Johnson-Lévesque) les conditions d'un climat de confiance persistant entre les parties » (Tremblay). L'agir au sein d'un tel discours consiste donc à créer les conditions de son intégration au sein d'un monde qui devient un environnement déterministe et mù par une dynamique incontrôlable.

## LA SOCIÉTÉ, UNE CULTURE SANS HISTOIRE

Nous l'avons souligné plus haut, ce discours résolument abstrait ne met en scène que très peu d'acteurs. À l'évidence (tableau 1), il en est pourtant deux : le *gouvernement* et le *Québec* ou la société québécoise. Le premier n'aura de cesse de promouvoir les *intérêts* du Québec sur la scène internationale en créant les *conditions* que l'on sait. Même si l'on tient compte du fait que notre corpus ne contient aucun texte qui porte sur la question constitutionnelle, il est remarquable de constater comment le discours fait peu de place à l'État fédéral et à la société canadienne. Le Québec apparaît seul face au monde et le gouvernement provincial semble œuvrer comme un État quasi souverain. Une telle lecture devra cependant être fortement nuancée si l'on interroge le fonctionnement de l'idée de société au sein du discours



du gouvernement libéral. La société québécoise y apparaît comme un constat toujours déjà là, comme un lieu politiquement vide, sinon pour les mesures techno-bureaucratiques gouvernementales. Nul rapport de forces ne semble y affleurer, aucun principe de totalisation ne la constitue au-delà de l'addition de la multiplicité des cultures, des communautés, voire des nations qui la composent.

Cette société, d'abord, n'a pas d'histoire, sinon dans le timide rappel de la Révolution tranquille, événement dont le discours, en creux, cherche à se démarquer. Tout se passe comme si le grand récit des années 1960 devait être manipulé avec circonspection (Létourneau, 1991). Comment, en effet, remettre en question l'État-providence sans s'attaquer frontalement à ce mythe pseudo-fondateur de la modernité québécoise? De toute manière, la référence historique demeure plus que marginale. La société québécoise paraît plutôt comme un « être-là » que l'on saisira par l'addition de ses traits. Elle est pluraliste, démocratique, ouverte sur le monde, bien sûr, mais sans que l'on sache vraiment pourquoi ni comment. C'est cependant lorsque l'on tente de définir les acteurs qui la composent que le travail discursif devient le plus éclairant. Le discours s'y livre à une véritable dépolitisation de la représentation de la société.

Qu'est-ce donc que la société québécoise? Un conglomérat de communautés et de cultures, voire une multinationale de la représentation identitaire! Qu'on en juge :

La société québécoise compte plusieurs *nations autochtones* avec lesquelles le gouvernement s'est efforcé de nouer des rapports respectueux de leurs droits, de leurs cultures. (Ciaccia)

Le Québec compte aussi une importante *communauté anglophone* dont la présence constitue un atout sur la scène internationale et de nombreuses *communautés culturelles* qui participent toutes à l'enrichissement socio-culturel et économique de la collectivité québécoise. (Ciaccia)

L'agglomération montréalaise réunit les caractéristiques d'une métropole moderne ; une taille suffisante pour soutenir la gamme complète des fonctions d'une ville d'envergure mondiale, des infrastructures développées, une population où la majorité francophone côtoie harmonieusement une *communauté anglophone* dynamique et plus de 80 *communautés culturelles* qui constituent autant de liens, un milieu sécuritaire, une qualité de vie qui l'ont récemment fait classer parmi les cinq premières villes au monde où il est plus agréable de vivre. (Ciaccia)

Cette rencontre de *plusieurs cultures*, qui fait du Québec un endroit unique doit être mise à contribution pour relever le défi de l'ouverture sur le monde. (Ciaccia)

Tout sociologue applaudira à cette généreuse célébration de la différence. Un tel foisonnement qui multiplie la désignation communautaire (près de quatre-vingt-dix communautés et nations sont visées ci-haut) s'arrête cependant brutalement lorsque le discours s'apprête à nommer ce qu'il appelle la *majorité francophone*. Alors que dans la pratique discursive, les autres cultures se transforment quasi naturellement en communautés ou en nations, la *majorité* ne sait être définie qu'à partir de sa *culture* et de sa *langue*. C'est sur la base de ces deux traits de la *majorité* que la société pourra être représentée : « La *culture* et la *langue* sont des éléments-clés de l'identité d'une société » (Ciaccia). Mais la langue représente de loin la caractéristique principale :

Le Québec contemporain se présente ainsi comme une *société majoritairement francophone*, pluraliste, profondément respectueuse des droits de la personne et des minorités [...] (Ciaccia)

Bref, le Québec se compose d'une majorité de culture française et, parmi les minorités, d'une multiplicité de communautés et de nations<sup>5</sup>. Nul n'ignore les dimensions constitutionnelles

5. On nous objectera peut-être que nous accordons trop d'importance au rapport Ciaccia sur lequel est principalement fondée cette section. Nous considérons au contraire qu'il permet de saisir le plein effet d'une stratégie constitutionnelle qui, même dans ses avancées les plus audacieuses illustrées par l'Accord du Lac Meech, refuse de reconnaître l'existence d'une nation québécoise. Un tel refus ne saurait selon nous participer que d'une tendance générale à la dépolitisation de la représentation de la société.

d'un tel oubli de la nation québécoise. On sait que la Constitution canadienne ne reconnaît pas l'existence d'une nation francophone au Québec. Ainsi, le discours libéral d'obédience fédéraliste apparaît-il acculé à cette curieuse gymnastique qui consiste en l'inversion de la pratique discursive usuelle dans les États modernes. Alors que dans la très vaste majorité des pays la majorité est identifiée comme une, sinon comme la seule nation (les nations française, anglaise, américaine, etc.), au Québec, ce sont les minorités qui deviennent des communautés. Bien sûr, il ne s'agit nullement d'en appeler ici à une quelconque normalisation qui consisterait à identifier société et nation québécoises puisque, comme dans les cas précités, une telle pratique provoquerait l'occultation des dimensions communautaires de la représentation des communautés et nations minoritaires. Qu'il nous suffise de prendre acte de cet oubli de la nation québécoise, dont l'analyse renvoie ultimement à l'histoire de l'oppression nationale au Canada. Nous nous attacherons plutôt à un autre effet tout aussi remarquable de la même pratique discursive.

On sait que dans l'histoire occidentale, la nation s'est développée comme une communauté politique reliée à l'affirmation de l'État moderne : c'est au nom de la souveraineté nationale populaire que s'y exerce le pouvoir. La modernité se caractérise ainsi par la politisation de la communauté. Cet effacement des dimensions nationales de la collectivité francophone et le report de sa culture et de sa langue sur les traits de la société québécoise, outre leur effet d'occultation et d'oppression, tendent à produire la dépolitisation non seulement des rapports entre les communautés, mais aussi de la représentation de la totalité sociétale elle-même.

Dans l'État libéral au Québec (1848-1960), la collectivité francophone fut représentée principalement sur la base de sa langue et de sa religion (la race canadienne-française et catholique). Voilà que dans le discours néo-libéral semble se profiler une société définie par les traits culturels et linguistiques de sa majorité, à l'encontre de la nation québécoise, communauté politique, typique de la représentation providentialiste québécoise des années 1960 et 1970. Si des auteurs ont pu parler de l'apolitisme et de l'anti-étatisme de la pensée canadienne-française dans l'État libéral (Bélanger, 1974; Brunet, 1959), il n'est pas illégitime de lire ici une tendance à la dépolitisation de la représentation d'une société définie étroitement par sa culture et par sa langue.

Or tel paraît effectivement être le fonctionnement de l'idée de société dans le discours néo-libéral bourassiste, qui se caractérise par le double oubli de la nation québécoise et des dimensions politiques de la totalité sociétale. La société québécoise s'y donne comme une culture francophone sans histoire, comme un lieu déjà donné, réunissant une majorité et une multitude de communautés et de nations minoritaires, tel un espace social parmi d'autres dont le gouvernement s'applique à gérer les conditions d'intégration dans l'ordre mondial. La société ne constitue plus cette totalité construite à travers les rapports entre forces sociales, ni d'ailleurs le résultat d'un véritable procès d'institutionnalisation; l'État tend à disparaître comme instance d'organisation des rapports sociaux pour ne devenir qu'une simple fonction; lieu empirique d'une référence identitaire parmi toutes les autres dans le monde, le gouvernement tient au sein de cette société le rôle et la place d'un organe :

La culture constitue un élément fondamental de *l'identité* d'une *société*. (Ciaccia)

En tant qu'*organe politique* de la *société*, le gouvernement est régulièrement amené, dans l'exercice de ses compétences, à entretenir des relations avec d'autres gouvernements. (Ciaccia)

Bref, l'État devient gouvernement et la société politique de la modernité tend à se dissoudre dans l'univers flou de l'identité.

## LA RELIGION PRAGMATIQUE

Nous avons insisté jusqu'ici sur l'hyper-économisme d'un discours qui pose le primat du marché mondial, en même temps qu'il dessine des acteurs aux contours flous, déterminés par l'environnement et le contexte, finalement rassemblés au sein d'une société

tendanciellement dépolitisée. L'analogie avec la pensée religieuse paraît séduisante. Cét ordre transcendant que représente la mondialisation s'impose à la conscience de chaque acteur, même si l'on ne peut ni le contrôler, ni comprendre ses règles fondamentales de constitution. Devant cette réalité entièrement déterminante ne subsiste que la liberté d'un choix : celui de créer les conditions nécessaires à son intégration au sein de l'ordre mondial ou de se condamner à joindre les perdants et les laissés pour compte. Mais il ne saurait s'agir que d'une pensée religieuse fort particulière, d'une religion pragmatique, en quelque sorte, fondée sur l'affirmation d'une transcendance essentiellement empirique. Ce discours, nous l'avons déjà souligné, se caractérise par le faible rapport aux valeurs qu'il propose à la pratique, contrairement à la pensée religieuse. Caractérisé par des propositions éthiques minimales, sinon, comme nous le verrons plus loin, par une tendance à la dé-éthicismation du rapport au monde, le bourassisme ne sait mettre en œuvre que des valeurs dégradées<sup>6</sup>.

Il faut d'abord souligner cette régression très nette des grandes valeurs émancipatrices de la modernité<sup>7</sup>. Certes, le Québec est présenté comme une société *pluraliste, ouverte, et démocratique*, mais il s'agit d'un constat sur lequel le discours n'opère aucun véritable travail comme, par exemple, celui d'une promotion extensive des valeurs démocratiques. On notera l'absence des valeurs canoniques de la modernité (le progrès, le droit, la liberté, l'égalité, la démocratie...) dans le lexique des mots les plus fréquents (tableau 1). Leur présence est donc marginale dans l'entièreté de notre corpus et seul le rapport Scowen leur réserve un traitement significatif. Mais le fonctionnement des notions de *progrès*, de *liberté* et de *égalité*, qu'il privilégie à ce titre, illustre parfaitement la distanciation du discours bourassiste face à ces grands canons. L'idée de *égalité* renvoie de façon limitative à une discussion du programme d'*accès à l'égalité* sans véritable promotion de la notion elle-même. La *liberté* réfère exclusivement à la défense et à l'illustration de la liberté du capital et des individus dans la perspective de la déréglementation, tandis que l'idée de *progrès* s'inscrit dans une stratégie parallèle de subsumption de la notion providentialiste de *progrès social*, sous celle, toute libérale, de *progrès économique*.

La poursuite aveugle d'objectifs sociaux risque d'affecter la capacité éventuelle de l'économie d'être le moteur du *progrès social*. (Scowen)

Plusieurs études comparatives indiquent que les pays où la législation et la réglementation ont donné préséance au *progrès social* orienté vers la sécurité accusent après quelques années un retard *économique* notable. (Scowen)

En ce qui a trait à l'*accès à l'égalité* dans l'embauche, le Québec n'a fait que s'aligner sur le reste du Canada en permettant les programmes d'action positive. (Scowen)

On doit donc à cet égard faire preuve d'une certaine sélectivité, ce qui ne devrait pas empêcher le recours à l'audience publique dans le cas où la *réglementation* proposée a vraiment un impact significatif sur le fonctionnement et le développement des entreprises, ou encore sur la *liberté* d'action des individus. (Scowen)

6. On ne saurait cependant soutenir que le discours néo-libéral emprunte, trait pour trait, les mêmes caractéristiques dans toutes les sociétés engagées dans le passage au néo-libéralisme. Les particularités des diverses traditions politiques peuvent faire en sorte que, sous l'influence de ces dernières, le discours étatique se teinte de références à l'éthique au sens où nous l'entendons pour le discours libéral classique. On peut ainsi observer que, dans les sociétés anglo-saxonnes, le discours étatique a tendance à recourir plus spontanément à des notions à portée éthique. On pense ici au reaganisme ou au thatchérisme et aux valeurs familiales et religieuses qui émaillent ces discours, ou encore à l'imposition puritaine de la rectitude politique aux États-Unis. Soulignons que celle-ci est beaucoup moins prégnante dans les sociétés de tradition latine ou, plus généralement, catholiques. Il ne saurait évidemment être question d'approfondir un tant soit peu les tenants et aboutissants de ces différences dans le cadre de cet article. Nous nous limitons à dégager, à partir du discours gouvernemental bourassiste, une tendance à la dé-éthicismation que nous croyons pouvoir généraliser au-delà des particularités qu'empruntent les manifestations locales de la discursivité néo-libérale.

7. Nous entendons par valeurs émancipatrices ces grands canons de la modernité qui traversent toutes les idéologies et qui profilent un monde toujours à parfaire et en constante transformation : le progrès, la rationalité, le droit, la liberté, l'égalité... La portée et le sens de ces notions dépassent toujours le cadre étroit des acceptions qu'en donne l'une ou l'autre idéologie. Ainsi, à seul titre d'exemple, malgré le sens limité que donne l'idéologie libérale à la liberté et à l'égalité, le seul fait qu'elle soutienne ces valeurs suscite des promesses de dépassement et d'émancipation qui débordent très largement le libéralisme.

Peu utilisées, les valeurs canoniques de la modernité, quand elles le sont, s'inscrivent donc dans le cadre étroit de la pensée économique libérale. C'est à ce seul véritable titre que l'on peut parler d'un néo-libéralisme, car, au plan des valeurs, le discours se démarque de la pensée libérale classique.

Le discours néo-libéral québécois se caractérise, en effet, par la mise en œuvre d'un ensemble de valeurs dégradées. Notons la présence des mots *développement*, *croissance*, *besoins*, *efforts*, *coopération*, *intérêts*, *intégration*, *participation*, *concertation*, *compétitivité*, *adaptation* (tableau 1). Nous entendons par valeur dégradée une notion idéologique dont l'utilisation tend à amalgamer systématiquement, sans qu'il soit possible de les distinguer, ses dimensions idéelles et la multiplicité de ses matérialisations. À titre de contre-exemple, l'idée de progrès subsume et dépasse l'entièreté de ses réalisations, même quand on la circonscrit (le progrès économique, le progrès social). Il existe à ce titre une distance incommensurable entre la grande idée de progrès (le progrès contre la tradition) et la constatation voire la promotion du « progrès de l'industrie automobile ».

Or, le discours bourassiste pratique systématiquement l'amalgame et la confusion de l'idéal et du matériel. La substitution de l'idée de *développement* (990 occurrences) à celle de *progrès* (73) en représente la meilleure illustration. Les grands idéaux du progrès s'y banalisent dans la répétition continue de la réalité ou de la nécessité d'un développement qui, dans le voisinage, se rabat presque invariablement sur ses réalisations particulières : le *développement de l'industrie forestière*, de *territoires*, de la *main-d'œuvre*, *technologique*, du *Québec*, des *régions*, des *ressources humaines*... Nous pourrions certes allonger la liste, mais elle nous suffira pour faire ressortir cette propension très nette du fonctionnement d'une notion qui, même lorsqu'elle vise des objets plus généraux (le *développement du Québec*, d'une *culture*, *économique*, *social*...), s'inscrit de façon prévalente dans une perspective gestionnaire et empirico-matérialiste.

Le recours à l'idée de *besoins* démontre d'une autre manière cette tendance à la dégradation. Cette notion réfère bien sûr aux acteurs sociaux, nous y reviendrons plus loin, mais soulignons dès maintenant cette tendance discursive qui consiste à associer la notion aux appareils plutôt qu'aux acteurs. Dès lors, les besoins ne sont plus ceux des personnes, mais de l'institution. Il s'agira des *besoins de développement de la main-d'œuvre*, des *besoins d'adaptation de l'entreprise*, des *besoins d'un secteur industriel*, des *besoins en recherche-développement*, des *besoins d'adaptation ou de redéploiement des grappes stratégiques*. En somme, ce sont les institutions sociales (et d'abord économiques), conçues comme des techno-structures, qui ont dorénavant des *besoins*. La notion devient une simple opératrice descriptive du fonctionnement des appareils.

Nous reviendrons plus loin sur quelques-unes des pseudo-valeurs repérées au tableau 1. On pourra constater qu'elles demeurent toujours inséparables d'une perspective gestionnaire ou performative qui noie leurs dimensions idéelles et potentiellement émancipatrices au sein de la représentation d'un monde posé dans l'ordre de la matérialité et de la nécessité.

#### LA REPRÉSENTATION DES ACTEURS ET DES RAPPORTS SOCIAUX : DÉ-POLITISATION ET DÉ-ÉTHICISATION

Le discours néo-libéral est le plus souvent rapporté au discours libéral lui-même. La parenté semble évidente du fait que tous deux partagent cette même propension à promouvoir les vertus autorégulatrices du marché et à marginaliser l'interventionisme direct de l'État dans la prise en charge du domaine social. L'analogie est cependant trompeuse. On ne saurait en effet trop insister sur le fait que le discours politique néo-libéral se distingue du discours libéral classique en ce que ce dernier propose une représentation ouvertement politique des rapports sociaux, de même qu'il pose individus et classes sociales face à la société dans le cadre d'une éthique dont les fondements laïques (le devoir, la responsabilité, le travail, etc.) peuvent s'appuyer sur une ontologie religieuse encore largement prégnante à l'époque dans les sociétés occidentales (Bourque, Duchastel et Beauchemin, 1994 à paraître). Le néo-libéralisme est

privé de ce recours, le discours politique providentialiste, antérieur à lui, ayant érodé et discrédité la représentation religieuse de la société et, avec elle, l'éthique de la responsabilité personnelle entre autres choses. Ainsi, l'idée répandue selon laquelle le discours néo-libéral en train de s'élaborer ne serait qu'une simple reprise de l'axiomatique libérale classique néglige le fait que les transformations de la société lancées sous l'État-providence et ses modalités de régulation interdisent au discours politique actuel la possibilité d'une simple mise à jour de la discursivité libérale classique.

Nous analyserons, dans cette perspective, le travail du discours bourassiste autour des notions reliées aux acteurs, aux rapports sociaux et à l'éthique. On y repérera les signes d'un effacement relatif du politique comme arrière-plan de la représentation des acteurs et de leurs rapports constitutifs, ainsi que l'évanouissement de l'éthique de la responsabilité personnelle et des valeurs qui lui étaient associées dans le discours libéral classique (le devoir, le travail, l'effort, le sacrifice, etc.) au profit d'un discours disciplinaire proposant une « pragmatique comportementale.<sup>8</sup> » Il nous sera dès lors possible de proposer la thèse d'une « dé-politisation » et d'une « dé-éthicismation » de la représentation des acteurs et de leurs rapports à la société.

Nous avons avancé que le bourassisme soumettait la représentation de la société à la détermination de l'environnement et du contexte. Cette dernière est alors définie en termes d'effets, de contraintes et de déterminations systémiques qui font en sorte que les acteurs sociaux sont appelés à s'insérer à l'intérieur de « conditions » dictées de l'extérieur. Une telle définition de la société a pour conséquence d'occulter l'efficace des rapports sociaux en ce qu'elle nie que la pratique sociale est précisément ce par quoi s'élaborent les conditions de l'environnement sociétal que le discours ne cesse de rappeler. Cette négation est celle du politique comme dimension constitutive de la production de la société moderne. Bien qu'amorcée sous l'État-providence, cette propension à dépolitiser la représentation de la société paraît s'approfondir dans le discours néo-libéral et rompt en cela avec la tradition libérale. Historiquement, en effet, le discours politique des sociétés libérales a proposé une représentation politique de la société. Le territoire est défini comme la production historique d'un espace national et l'idée de marché n'a de sens que rapportée à lui. La communauté forme une nation produite dans l'histoire, dans le cadre d'une dynamique de discussion du pouvoir essentiellement politique. La nation investit les acteurs, faisant d'eux des citoyens nationaux égaux en droit et habilités à prendre part à la discussion portant sur les orientations de la société. Sur le plan de la représentation des rapports de forces, l'idéologie libérale pose la société comme un espace conflictuel dans la mesure où elle résulte de la rencontre d'intérêts divergents. C'est dire que les rapports de forces y seront représentés comme composante nécessaire au progrès de la société en même temps qu'ils en constituent l'élément déstabilisateur le plus menaçant. Dès lors, la difficulté la plus grande consistera à s'ouvrir aux forces du progrès (engendré par la saine concurrence des intérêts individuels et divergents) en même temps qu'il sera nécessaire de juguler les facteurs de division afin de préserver l'unité de la société. Bien que cet équilibre sera toujours précaire dans les sociétés libérales, ces dernières parviendront à le maintenir grâce justement à la médiatisation du politique comme lieu de résolution des conflits.

À l'encontre du discours libéral classique, le discours politique bourassiste propose une représentation dépolitisée de la société. Cet effacement du politique dans la représentation des rapports sociaux est notamment repérable dans la définition apolitique des acteurs. Alors que le discours politique libéral classique pose ouvertement les acteurs dans le jeu des rapports conflictuels qui constituent leur ordinaire (l'opposition entre le Capital et le Travail étant l'archétype de ce face-à-face dans le cadre d'un discours posant la nécessité de leur collaboration), le discours néo-libéral tend à occulter le conflit en l'interprétant comme un dysfonctionnement et un déséquilibre. Nous verrons d'abord que le discours bourassiste découpe le

8. Nous entendons par discours disciplinaire ces dimensions de la discursivité qui visent l'encadrement des pratiques individuelles, des rapports entre les groupes sociaux et du fonctionnement de la société comme totalité.

champ des acteurs en groupes et sous-groupes atomisés dans un espace soumis à un ensemble de contraintes dont les effets incontournables rappellent la fatalité avec laquelle s'appliquent les lois naturelles de la physique.

**Le conflit :** L'effacement de la définition politique des acteurs est particulièrement manifeste dans le traitement que réserve le discours aux notions les plus immédiatement reliées à l'idée du conflit (*conflit, lutte, opposition, bataille*) (tableau 4) et qui sont normalement associées à la caractérisation des rapports sociaux. La référence au conflit ne mobilise pas significativement dans son voisinage de notions relatives aux acteurs ou aux rapports sociaux, si ce n'est à travers une référence aux mots *métiers* et *arbitrage*.

Il est frappant de constater que le recours à l'univers sémantique du conflit semble davantage recouvrir les problèmes sociaux que circonscrire le champ des acteurs. Plus précisément, les acteurs ne sont désignés qu'indirectement, à travers les problèmes auxquels ils se heurtent, comme si les dispositifs bureaucratiques de l'État se déployaient plus commodément en prenant pour cible des problèmes plutôt que des acteurs. Voici une société en butte, entre autres choses, au *décrochage scolaire*, à la *toxicomanie*, à la *violence*, au *chômage* et au sida (VIH). Voilà l'indice d'un déplacement significatif. Dans le discours politique bourassiste, le conflit n'est pas le fondement de l'organisation des rapports sociaux, il est déplacé des acteurs à la myriade de problèmes qui confrontent la société. Le discours prônant l'acceptation nécessaire des acteurs aux conditions de l'environnement social s'accompagne alors d'une rhétorique unanimiste autour de ces enjeux nouveaux que sont le décrochage, les maladies vénériennes, la violence conjugale ou la pollution.

Le premier effort de redressement que toute la société et au premier chef le système d'éducation doit déployer a trait au ralentissement du phénomène de *décrochage scolaire*. (Bourbeau)

La diminution de la *violence conjugale* exige des changements culturels profonds, qui ne surviendront qu'au prix d'efforts de long terme, à tous les niveaux. (Côté)

Le renforcement du réseau social des personnes présente un potentiel inestimable pour la prévention des *problèmes de santé* et des *problèmes sociaux*, et notamment la *violence*, la *négligence*, le *suicide* et les *problèmes de santé mentale*. (Côté)

L'intervention québécoise en matière d'environnement s'explique par la nécessité de diminuer les effets de la *pollution* sur la santé, sur l'écosystème et sur la qualité du milieu. (Scowen)

**L'exclusion sociale :** La dépolitisation de la représentation des acteurs est également manifeste dans le traitement discursif réservé aux démunis de la société et, plus exactement, dans la figuration de l'exclusion sociale. Nous savons que le discours libéral classique appelle la charité privée à la rescousse de la misère, alors que le discours politique providentialiste affirme la centralité de la sphère publique à cet égard. Revenons un instant sur cet aspect. Le discours politique libéral pose directement la question de la pauvreté et dessine la figure du pauvre. Il l'oppose, ce faisant, à son vis-à-vis : le bien-nanti, le riche. La pauvreté dans la société libérale est circonscrite dans l'espace des rapports sociaux, puisque le problème soulève la question des places qu'occupent les acteurs les uns par rapport aux autres sur l'échiquier social. Tout porte à croire que le discours politique néo-libéral en train de s'élaborer propose une autre représentation des démunis, en même temps qu'il profile un type différent de prise en charge.

Ainsi, la caractéristique la plus remarquable du discours bourassiste portant sur l'exclusion sociale consiste à ne pas viser directement les acteurs (*pauvre(s), démunie(e)(s)*), mais à ramener cette question aux cadres du dispositif gestionnaire de l'État (*bénéficiaire(s), clientèle(s)*) ou encore à la retraduire en termes de problème social (*pauvreté*) (tableau 5 : lexique ordonné du regroupement des mots « bénéficiaire(s) », « clientèle(s) », « pauvre(s) », « pauvreté », « misère » et « démunie(s) »). Centrons-nous un instant sur ces désignations de l'exclusion que semble adopter le discours. Le relevé du voisinage du regroupement des mots *bénéficiaire(s), clientèles, chômeur(se)(s), assisté(e)(s)* (tableau 6) indique clairement que

la préoccupation centrale du discours étatique à propos des groupes de démunis porte sur l'emploi, l'intégration au marché du travail et sur le soutien du revenu de manière générale. On ne s'étonnera pas de ces préoccupations de l'État dans le contexte de la crise des finances publiques et de la restructuration des modalités de la régulation sociale. Notons cependant que les groupes visés par ce discours ne sont pas tant posés dans l'indigence que dans une dysfonctionnalité (le problème) en attente de solution. Il est assez étonnant que ce regroupement de notions recouvrant diverses dénominations de l'exclusion n'appelle pas dans son entourage de références directes à la pauvreté, à la misère ou à l'infortune de façon générale. Les démunis ne sont plus circonscrits que dans leur rapport à l'appareil gouvernemental et à ses dispositifs (*aide, programme, mesure, soutien, programmes, etc.*).

Les *programmes* sont conçus, pour la plupart, pour des clientèles spécifiques ou veulent répondre à des conjonctures particulières. (Bourbeau)

De plus, les clientèles qui cumulent de nombreux problèmes sociaux et problèmes de santé sont souvent les mêmes que celles pour qui les autres secteurs de l'activité gouvernementale développent une multitude de *mesures* et de *services*. (Côté)

Résolu à donner la parité de traitement aux jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, à ajuster le *programme* aux besoins des clientèles touchées et à favoriser l'incitation au travail des familles à faible revenu, le gouvernement du Québec estime qu'il est impératif de procéder à la mise en place d'un nouveau système de sécurité du revenu au Québec. (Paradis)

Ces révisions ont eu généralement comme résultat non pas l'abolition des *programmes* eux-mêmes, mais plutôt des modifications visant un meilleur ciblage des clientèles, une réduction du niveau de *services* ou encore une diminution de la gamme des services offerts. (Johnson-Lévesque)

Aux bénéficiaires qui désireraient améliorer leur sort et leurs chances d'occuper un emploi, le *programme* donnera quand même accès aux *mesures* de développement de l'employabilité intégrées au *programme* APTE. (Paradis)

Ciblage des clientèles, pertinence et ajustement des programmes qui leur sont destinés, tel est bien le nouveau visage de la prise en charge de l'exclusion dans un discours sans cesse préoccupé d'ajuster ses techniques d'encadrement. Le discours bourassiste fragmente l'univers social et ne le pose plus que comme une diversité de regroupements d'individus ayant en commun des caractéristiques sociales similaires. Cet aplatissement de la réalité sociale permet alors de destiner à chacun la stratégie gestionnaire requise par les conditions particulières qui prévalent.

**La personne :** L'analyse de la référence au conflit et à l'exclusion sociale nous a permis de faire ressortir une tendance à la dépolitisation de la représentation des rapports sociaux. Le discours néo-libéral recompose l'univers sous la forme atomisée de personnes et de groupes définis par les problèmes qui les confrontent. Voilà l'indice de la dissolution d'une représentation posant ouvertement en son centre des rapports de pouvoirs pour les recomposer sous la forme plus descriptive de personnes et de groupes peuplant l'univers social. On notera dans l'entièreté du corpus la très nette dominance des mots *personne(s)* et *groupe(s)* ainsi que l'extrême rareté des notions désignant le patronat (*patrons*) dans la représentation du rapport salarial (tableau 7 : lexique ordonné du regroupement des mots « patron(s) », « ouvrier(s) », « employé(s) », « travailleur(s) », « travailleuse(s) », « groupe(s) », « groupement(s) », « regroupement(s) » et « personne(s) »). Certes, on peut trouver d'autres dénominations du Capital ailleurs dans le corpus (*chefs d'entreprise, entrepreneurs*), mais tout comme ici au tableau 7, les *travailleur(se)(s)* ne sont jamais inclus dans la dynamique de leurs relations.

Penchons-nous sur la notion de *personnes* dont le relevé du covoisinage (tableau 8) nous rappelle une nouvelle fois l'obsédante préoccupation du discours pour le *travail*, la *formation*, l'*emploi* et le *marché*.

La présence de notions reliées au marché du travail et à la question de la formation ainsi que d'autres qui sont de même nature (*main-d'œuvre, employables, etc.*) exprime

simultanément la crise des finances publiques, le déclassement de catégories entières de travailleurs à la faveur de la restructuration du marché du travail, les déficiences en matière de formation de la main-d'œuvre tout en révélant les modalités d'intervention de l'État auprès des démunis (*programme, aide, prestations, admissibles*, etc.). Il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de la forte présence de ces préoccupations dans l'entourage du mot *personnes*. L'analyse retrouvera surtout dans le relevé du voisinage du mot *personnes*, présenté au tableau 8, l'essentiel de la réflexion que nous avons menée jusqu'ici. Alors que, comme nous l'avons vu, le discours tend à extirper certains groupes des rapports sociaux pour ne les représenter que comme catégories aux prises avec un ensemble de problèmes fonctionnels, il apparaît maintenant que cette propension à la dépolitisation le porte à individuer ses mesures technocratiques. La décomposition du social est manifeste dans ce discours qui procède à un quadrillage systématique de la société qu'il recompose sous la forme d'une myriade de sous-groupes aux réalités chaque fois particulières. Ainsi le mot *personnes* attire à lui une constellation de désignations socio-démographiques spécialisées et étiquetantes (*âgées, handicapées, employables, seules, atteintes, vulnérables, licenciées, disponibles, incapables*, etc.), comme si la société n'était plus qu'une collection de groupes définis par leurs conditions de vie.

À cette constellation s'ajoute l'interminable liste des *besoins* auxquels sont aux prises ces micro-catégories sociales. Les besoins à satisfaire frappent par leur diversité : la formation de la main-d'œuvre prime, bien sûr, mais le discours n'ignore pas les problèmes de *l'intégration*, du *reclassement*, de *l'incapacité* et de la *réadaptation* pour n'en relever que quelques-uns parmi les plus fréquents.

Le tribunal de la jeunesse s'est considérablement adapté aux *besoins particuliers* de sa *jeune clientèle* au cours des dernières années[...] (Côté)

Cependant, depuis plusieurs années déjà, les associations d'*ânés* ont sensibilisé la collectivité aux intérêts des *personnes âgées*, mais aussi à l'importance de mieux comprendre les *besoins* liés au vieillissement. (Côté).

Le développement des services à domicile et la création d'un nouveau type de maison d'hébergement pour les *personnes âgées* qui sont en perte d'autonomie et dont les *besoins* ne peuvent être satisfaits adéquatement par les établissements actuels [...] (Gobeil)

Les *besoins* de rattrapage ont été largement comblés, bien que le besoin de favoriser l'intégration scolaire des *handicapés* demeure. (Scowen)

Le découpage en règle de l'univers social semble correspondre aux politiques technocratiques de l'État. Les acteurs sociaux n'ont ainsi de consistance que dans leurs rapports aux appareils.

Cette dépolitisation du rapport des acteurs à la société peut également être mesurée à l'aide d'un autre indice : la rareté des associations notionnelles. Le relevé des notions significativement rares dans le voisinage du mot *personnes* (tableau 9) montre que ce dernier est clairement dissocié de deux dimensions pourtant éminemment importantes dans le cadre du discours qui nous intéresse : l'économie et, de façon plus remarquable encore, de l'espace sociétal entendu au sens le plus général (*pays, québécois*). Reprenons l'analyse de ces deux dimensions. Les notions afférentes à l'économie (*économie, dépenses, croissance*) sont significativement rares dans l'entourage du mot *personnes*. Le discours étatique, pourtant fortement caractérisé par l'économicisme, paraît exclure les *personnes* de la grande célébration du développement à laquelle, pourtant, il convie cet acteur englobant qu'est le Québec et la société québécoise. Remarquons par ailleurs l'importante dissociation des mots *pays, québécois* et du mot *personnes*. Non seulement les individus ne sont-ils pas naturellement rapportés à la représentation de la société dans ce discours, mais, plus encore, ils en sont littéralement coupés. Le sujet central du discours néo-libéral n'est pas le citoyen d'un État national, mais celui d'un État gestionnaire dispensateur de services au sein d'une société conçue comme un lieu empirique d'insertion dans l'ordre mondial.

Le discours étatique paraît marginaliser certains acteurs par rapport à ses grands objectifs de participation et d'intégration à l'espace international. Les personnes qu'il évoque



abondamment appartiennent apparemment à un hors-monde, puisque ces acteurs n'existent que dans un rapport à l'État. L'économie et les grands mouvements internationaux au sein desquels le Québec doit se positionner se situent au-dessus d'eux. Le discours rappelle inlassablement ces grandes mouvances, ces tendances auxquelles le Québec ne doit pas rester étranger, mais c'est le plus souvent en l'absence des acteurs concrets que l'on évoque ces lumineux horizons.

*L'ouverture sur le monde* dont fait preuve le Québec rejoint en fait un courant international très puissant en faveur de l'intensification du commerce entre les pays. (Bourbeau)

Pour participer à cette évolution, le Québec doit définir ses intérêts en fonction des *grandes tendances internationales*. (Ciaccia)

Pour connaître du succès sur une scène *internationale* où la concurrence est de plus en plus vive dans tous les domaines, le Québec doit savoir tirer avantage de ses forces. (Ciaccia)

Les événements récents illustrent de façon éloquente le fait que partout à travers le monde, le développement d'une *société* est conditionné, à divers degrés, par la *conjoncture mondiale*, par l'opinion publique internationale, par les prises de position et par les décisions des divers membres de la communauté internationale. (Ciaccia)

Elle conduit *chaque société* à situer et à déterminer ses politiques internes en tirant les enseignements de l'évolution du *contexte international* [...] (Ciaccia)

La dynamique internationale appelle l'adoption de politiques et de mesures, mais tout est ici affaire de conjoncture, d'adaptation et de tendances rapportées aux nécessités du nouvel environnement. On cherche en vain les rapports sociaux sur lesquels vont s'édifier les mises en commun, la coopération et le partenariat incantatoirement célébrés. Le discours néo-libéral bourassiste présente la société comme une unité signifiante réduite à un système de contraintes qui lui dictent ses grandes orientations. On peut parler en ce sens d'« oubli » de la société (Freitag, 1988), dans la mesure où cette définition implicite écarte les acteurs et son procès d'institutionnalisation (le droit, le politique) de la production de l'existence sociale, si l'on excepte la simple mise en place de moyens susceptibles de répondre aux contraintes environnementales. L'« oubli » de la société est alors plus précisément sa disparition en tant que projet. Elle n'est ressuscitée comme ensemble signifiant (et non comme totalité) que dans cette lutte incessante aux problèmes multiples et localisés qui l'assaillent et qui menacent sa compétitivité.

## UN DISCOURS DISCIPLINAIRE PRAGMATIQUE

Outre la représentation dépolitisée des acteurs et des rapports sociaux, nous avons suggéré que le discours néo-libéral a pour effet de tendre à la dé-éthicismation. Le regroupement des exclus de la société n'est pas la cible d'une offensive moralisatrice dans le feu de laquelle lui seraient rappelées ses reponsabilités. La timide allusion, relevée plus haut, à ces bénéficiaires qui pourraient vouloir « améliorer leur sort » témoigne éloquemment de la réticence à moraliser activement ces individus dont on ne cache pas incidemment les coûts élevés qu'engendre leur prise en charge. Le relevé du covoisinage (tableau 6 : covoisinage du regroupement des mots « bénéficiaire(s) », « clientèle(s) », « chômeur-se(s) » et « assisté-e(s) ») ne porte, par exemple, aucune trace de références aux grandes idées libérales de responsabilité, d'effort, de travail, de mérite et sacrifice. Les nombreux problèmes à se poser ne le sont plus que dans l'espace technocratique de la *sécurité* du *revenu*, de la *prestation*, de l'admissibilité à des *services* en fonction de *barème*, et l'on pourrait allonger la liste de ces références aux mécanismes de soutien mis en place par l'État.

L'appauvrissement des aspects éthiques du discours néo-libéral bourassiste portant sur l'exclusion s'éclaire si l'on considère les particularités des discours libéral et providentialiste à cet égard. Aussi un bref détour ne sera-t-il pas inutile.

La représentation de l'indigence dans le discours libéral classique associe toujours un train de mesures (charité privée, soutien aux institutions de la sphère privée situées sur la ligne de front) à une éthique de la responsabilité individuelle. Les classes favorisées sont ainsi incitées à se montrer charitables en même temps que les démunis sont renvoyés à leur responsabilité personnelle et à la nécessité de se réformer. Le discours providentialiste qui s'affirmera avec la crise de la régulation sociale libérale aura deux effets concomitants et ultimement contradictoires sur la représentation de l'indigence. D'une part, il légitime le passage de la prise en charge de l'assistance de la sphère privée à la sphère publique au nom de la solidarité, de l'égalité des chances et de la démocratisation. C'est en ce sens qu'il faut interpréter l'émergence du droit social dans l'État-providence et, de façon plus générale, la socialisation des grands canons du libéralisme. D'autre part, il tend à « dé-éthïciser » l'indigence précisément du fait qu'il la réinterprète sous la forme d'une anomalie à corriger et face à laquelle toute la société sera mise à contribution. L'injustice et l'inégalité sont alors posées comme les effets pervers du plein déploiement de l'économie de marché et donc comme des conséquences sociales. La lutte à l'injustice et à l'exclusion passe par des mesures correctives que la société tout entière devra consentir à adopter. On peut parler ici de « dé-éthïcisation » du rapport à l'exclusion. En effet, dans cette représentation nouvelle de l'exclusion, s'estompe l'idée de la responsabilité individuelle et à un moindre degré les valeurs disciplinaires que constituait jusque-là la croyance à l'effort et au travail. Certes, les valeurs ne sont pas disparues de cette représentation de l'exclusion. Au contraire, la prise en charge providentialiste de cette dernière porte à son pinacle le potentiel émancipateur des valeurs libérales en les dissociant de l'individu auquel elles s'adressaient à l'origine pour en étendre la portée émancipatrice à toute la société. La représentation politique des rapports sociaux ne disparaît pas non plus dans cette réinterprétation. Les acteurs sociaux sont solidarisés dans cette relecture de l'indigence de telle manière que les difficultés des uns soient indissociables des avantages dont jouissent les autres. L'inégalité et l'injustice sont alors représentées comme les effets politiques pervers du libéralisme dont la solution est elle aussi politique : le prélèvement chez les mieux nantis d'un surplus à réaffecter. La régulation providentialiste a représenté à ce titre une avancée considérable dans l'histoire de la modernité, celle-ci atteignant sans doute à ce stade de son développement son plein potentiel émancipateur. Il n'empêche que le discours providentialiste aura eu pour effet de rompre le lien qui jusqu'à lui avait relié l'individu à son destin social dans le cadre d'un discours axé sur la responsabilité individuelle.

L'État-providence a aussi provoqué la technocratisation de la régulation sociale. En effet, la nature bureaucratique de la prise en charge du « domaine social » par la sphère publique a favorisé la régression des principes éthiques du discours politique qui a contribué à l'affirmation de cette forme de l'État. La solidarité sociale comme valeur s'est alors progressivement dégradée dans l'imaginaire social pour ne plus représenter qu'un transfert de responsabilités adoptant la forme détestable du prélèvement et de l'augmentation continue des taux d'imposition. Le discours politique providentialiste a contribué, en quelque sorte malgré lui, à une représentation technocratique et comptable de l'exclusion, évacuant de ce fait ses déterminations sociales. Les catégories sociales démunies ne l'ont plus été que dans le cadre des barèmes et des analyses sociologiques qui visaient à les circonscrire afin de les mieux encadrer. C'est à l'achèvement de ce processus que l'on semble assister dans le discours bourassiste. Il faut insister sur le fait que l'absence d'un discours de moralisation explicite à propos de la référence à l'exclusion ne signifie pas que ces catégories sociales ne soient pas d'une autre manière et dans d'autres types de discursivité politique l'objet d'un discours disciplinaire. Rappelons, en effet, que, pour nous, le discours politique est susceptible d'émaner de toutes les institutions sociales, aussi bien de la sphère publique que de la sphère privée. Ainsi, à seul titre d'illustration, on pourrait émettre l'hypothèse que l'éthïcisation se réarticule dans la sphère privée au sein d'institutions comme l'entreprise qui joueraient dès lors un rôle similaire à celui des Églises dans l'État libéral. Il n'en reste pas moins que tout se passe comme si, dans le discours étatique québécois, les pressions exercées par l'« environnement » et ses contraintes, de même que l'encadrement très serré de la gestion sociale, faisaient en sorte que la soumission à l'ordre

devait s'engendrer d'elle-même. Nous aurons maintenant l'occasion de nous pencher sur cette question.

L'équilibre des forces est toujours précaire dans la société moderne du fait que ses orientations n'ont plus d'autres sources que celles que produisent ses institutions sécularisées et pleinement soumises au jeu des intérêts qui viennent s'y affronter. La régulation des rapports sociaux y est donc fondamentalement problématique. Nous avons souligné plus haut la centralité du politique en tant qu'espace de résolution du conflit. Le discours politique en ce sens contribue à la représentation de la société comme ensemble au-delà des intérêts particuliers et du conflit. Il nous faut maintenant nous pencher sur cet aspect particulier du discours politique à travers lequel s'élabore la disciplinarisation des acteurs. Le discours politique libéral classique organise ses aspects disciplinaires dans le cadre d'un système dont l'essentiel réside dans le balisage de valeurs émancipatrices et potentiellement déstructurantes (la liberté, l'égalité, l'idée de droit, la démocratie comme valeur) par un ensemble de valeurs à portée disciplinaire (le devoir, le travail, la responsabilité, la morale). Le discours libéral fait l'apologie de la liberté mais s'empresse de rappeler qu'elle ne signifie pas licence, reconnaît à chacun des droits mais rappelle que ces derniers s'accompagnent de devoirs, de même il appelle de ses vœux le progrès mais s'essouffle à défendre la nécessité de la stabilité sociale dans la vaine tentative de promouvoir à la fois le développement de la société et l'immobilité de ses structures (Bourque, Duchastel et Beauchemin, à paraître en 1994; Beauchemin, 1992). Ce sont les diverses manifestations de ces valeurs à portée disciplinaire qui nous ont révélé le caractère conservateur des sociétés libérales, dimension que l'on a souvent, à tort, imputée à la survivance de certains aspects du traditionalisme dans la modernité.

Le discours politique providentialiste a eu pour effet d'entamer la dissolution de la représentation de la discipline sociale fondée sur la responsabilité individuelle. Les appels à la responsabilité individuelle, au devoir et au respect de l'autorité sont devenus caducs du fait de la prise en charge par la sphère publique de la marginalité et de l'exclusion. Les valeurs providentialistes de solidarité et de justice se sont alors substituées à celles de responsabilité et de mérite, par exemple, comme garant disciplinaire, de sorte que la disciplinarisation de la pratique s'est transformée dans la représentation de l'exclusion comme injustice sociale plutôt que comme manquement individuel. Le discours politique providentialiste traduit ses aspects disciplinaires sous la figure de la normalisation dans la représentation positive d'un redressement de l'inégalité rendu nécessaire en raison des effets pervers du marché. En cela, il est le discours politique le moins disciplinaire de l'histoire de la société moderne.

Le corpus que nous étudions se caractérise par la disparition de l'éthique dans la représentation des exclus et son remplacement par un discours de disciplinarisation fonctionnelle. Certes, le bourassisme s'échine à rappeler la nécessité de la réinsertion sur le marché du travail et donc de la disciplinarisation à l'économie marchande, mais on n'y trouvera pas l'élaboration d'un discours éthique structuré qui prenne directement l'individu pour cible. De la même façon que nous avons observé plus haut une propension à ne pas moraliser l'indigence et les indigents, il nous faut maintenant remarquer de manière plus générale l'évanouissement à peu près complet des valeurs disciplinaires classiques dans l'entourage des notions afférentes aux acteurs sociaux. La question est alors de savoir ce que sont les valeurs de remplacement dans le discours néo-libéral de l'idéal libéral du devoir et de la responsabilité ou de l'idéal providentialiste de la solidarité et de la justice. En effet, sur le plan disciplinaire, le discours néo-libéral ne semble déployer que la représentation d'une pragmatique comportementale à l'intérieur de laquelle il rappelle aux acteurs les conditions qui prévalent et les stratégies à adopter en conséquence.

#### LES GAGNANTS OU LES PERDANTS : DEUX STRATÉGIES D'ENCADREMENT DISCIPLINAIRE

L'encadrement disciplinaire varie selon la nature des groupes auxquels s'adresse le discours. L'analyse de cet aspect du discours néo-libéral accrédite l'image maintenant

répandue d'une « société à deux vitesses ». Plus précisément, on constatera la mise en place de deux types d'encadrement. D'une part, les privilégiés se verront adresser un discours les exhortant à la performance et à l'excellence alors que, d'autre part, les groupes en situation d'exclusion sociale seront incités à s'adapter et à monter à bord du train en marche du développement. Dans les deux cas, ces thématiques ont pour effet de produire la soumission à l'ordre dans la mesure où elles valorisent les comportements les plus susceptibles de favoriser l'intégration au grand tout fonctionnel que semble maintenant constituer la société.

### LES PERDANTS : S'ADAPTER POUR MIEUX S'INTÉGRER

Dans ce discours qui, nous l'avons vu, pose en son centre la représentation d'un monde défini comme environnement et comme contexte, les notions d'*adaptation* et d'*intégration* forment des opérateurs discursifs de première importance. Il s'agira, d'une part, de s'intégrer au sein d'un ordre transcendant en s'adaptant à ses transformations et, d'autre part, au niveau des acteurs, de favoriser l'adaptation-intégration des individus dans la société. Intéressons-nous à ce deuxième aspect.

Le relevé du covoisinage des mots *adaptation* et *intégration* (tableau 10) révèle la présence significative des mots *personnes* et *besoins* qui, nous l'avons vu, correspondent à la dispersion de la représentation des acteurs sociaux et à une gestion basée sur la définition de besoins-cibles. Nous retrouvons ensuite la constellation des préoccupations du discours (*travail, formation, santé, scolaire, réadaptation, incapacité, etc.*). La diversité des acteurs et des problèmes qui les caractérisent est circonscrite dans le cadre d'une problématique de l'adaptation et de l'intégration. Aucune trace ici d'une quelconque référence directe à la responsabilité individuelle, à l'éthique du travail ou, dans l'optique providentialiste, à la solidarité ou aux droits sociaux : les besoins et les difficultés des uns et des autres trouveront leur solution par la mise en place des programmes pertinents et capables de faciliter l'adaptation aux conditions et l'intégration à la société.

Si l'énoncé de politique s'attarde à la partie de la *main-d'œuvre* pour qui l'*adaptation* aux conditions changeantes du marché du travail représente un défi pressant, c'est que les solutions durables aux problèmes de cette main-d'œuvre et les réponses à ses *besoins* requièrent du gouvernement et de ses partenaires des interventions mieux ciblées et plus structurantes. (Bourbeau)

Les mesures dites « actives », comprenant l'aide aux personnes, aux entreprises et aux organismes locaux fournie par les services d'emploi, de même que les *programmes* favorisant l'*adaptation* de la main-d'œuvre, le reclassement, la formation professionnelle, le développement de l'employabilité, l'*intégration* au marché du travail et la création d'emplois.

Poussés par la conjoncture et l'évolution de la clientèle, les gouvernements mirent à l'essai une série de *programmes* axés sur l'*intégration des bénéficiaires* au marché du travail [...] (Paradis)

À titre de fiduciaire de cet engagement, le gouvernement doit veiller à ce que l'aide soit versée uniquement à ceux qui y ont droit et à ce que les *programmes* en place favorisent l'*intégration des bénéficiaires* au marché du travail et maintiennent l'incitation à travailler. (Johnson-Lévesque)

Des efforts importants ont été consentis pour simplifier les *programmes*, rationaliser les coûts, cerner et mieux servir les *clientèles prioritaires* et développer des instruments ayant pour objectif l'insertion professionnelle et l'*intégration* au marché du travail. (Paradis)

La marginalité ou l'exclusion sociale sont représentées sous la forme d'un problème technique d'intégration. Les difficultés rencontrées sont alors de l'ordre du dysfonctionnement. Les exclus du développement ne sont pas significativement rapportés aux conditions sociales qui rendent possible leur marginalisation non plus qu'à leur responsabilité individuelle. Leur éventuelle intégration à la société se réalisera grâce à la qualité des programmes

qui leur sont destinés, d'où cette obsession, manifeste dans le discours, pour l'ajustement perpétuel des programmes gouvernementaux. Cette forme de prise en charge de l'exclusion sociale n'induit ses effets disciplinaires que de manière indirecte. La disciplinarisation est inculquée par l'imposition d'une évidence; le salut passe par l'acceptation des règles du jeu telles qu'elles s'imposent à tous et que définissent les divers programmes visant l'insertion.

Outre ces notions névralgiques, le discours disciplinaire adressé aux « perdants » mobilise un univers de valeurs dégradées du même type comme, par exemple, celles d'*incitation* et d'*insertion*, qui toutes tendent à substituer la disciplinarisation fonctionnelle à l'éthique.

### LES GAGNANTS : LA PARTICIPATION DANS LA CONCERTATION, LA COOPÉRATION ET LE PARTENARIAT

Avec les avant-gardes du développement, on quitte le niveau des problèmes concrets pour atteindre les hautes sphères dans lesquelles se joue le destin collectif. Ces nouveaux acteurs sont réunis autour de la grande question du *développement* grâce aux bons offices d'un acteur central, le *gouvernement* (tableau 11 : covoisinage du regroupement des mots « participation », « concertation », « coopération » et « partenariat »). Ici, il est question d'*échanges* et de *projets* sur le plan *international* dont les orientations *stratégiques* s'élaborent au sein de *comités* préoccupés de *questions multilatérales*.

Ce mouvement représente un cheminement concret vers la *concertation* entre le gouvernement et ses *partenaires* du *secteur privé*, au cours duquel sont étudiées en toute transparence les questions des besoins de main-d'œuvre qualifiée, du recyclage, de l'apport tangible attendu du secteur de l'éducation, de la productivité et des perspectives d'avenir du secteur et des industries concernées. (Bourbeau)

Favorisées par la situation géographique et les affinités culturelles, les relations du Québec en Amérique latine pourraient se développer et conduire à l'établissement d'un *partenariat* en matière de *développement industriel* et *technologique*, de *coopération* universitaire et d'industries de la communication. (Ciaccia)

Reconnaissant l'importance de leur rôle, le gouvernement s'efforcera, dans le respect des impératifs de la libre concurrence, d'organiser la *concertation* des principaux intervenants — *grandes entreprises*, représentants de secteurs ou filières industrielles, organisations ou associations d'entreprises — sur la base d'un partage d'informations pour bien situer les *enjeux internationaux* et élaborer les perspectives ou projets favorisant les synergies. (Ciaccia)

[...] cette *coopération* peut revêtir diverses formes, de l'échange d'*information stratégique* aux alliances pour le développement ou la commercialisation d'un produit. (Tremblay)

Si l'intégration et l'adaptation sont le lot des acteurs aux prises avec des problèmes concrets, l'univers sémantique de la coopération et de la concertation semble appartenir lui au monde des gagnants. Le même impératif de participation à l'environnement leur est adressé, mais cette fois, ce n'est plus de manière dominante sous le thème de l'adaptation et de l'intégration (ces notions sont absentes du relevé du covoisinage du regroupement des mots *participation*, *concertation*, *coopération* et *partenariat*) (tableau 11), mais plutôt à l'enseigne de la participation à un monde dynamique en marche vers l'avenir. On note à cet égard la présence de *syndicats*, *industries*, *entreprises*, *patronat* et d'*intérêts privés*.

La Conférence se veut le lieu privilégié de *concertation* entre le gouvernement et ses *partenaires économiques* sur les grandes orientations des politiques de développement de la main-d'œuvre et sur les actions à privilégier pour favoriser concrètement ce développement. (Bourbeau)

Le gouvernement mettra également en place dans les prochains mois les mécanismes et les structures qui permettront au *partenariat* entre le gouvernement, le *patronat* et les *syndicats* de s'exercer efficacement. (Bourbeau)

Le *partenariat* entre le gouvernement et les *milieux financiers* s'est concrétisé par la mise sur pied des Sociétés régionales d'investissement qui disposent de 100 millions de dollars de capitaux de risque pour les entreprises de toutes les régions [...] (Johnson-Lévesque) Parallèlement, le gouvernement du Québec déployait une importante panoplie d'instruments et de programmes d'aide à la recherche-développement tant en milieu universitaire qu'en *industrie* et privilégiant le *partenariat entreprise-université* (FDT, FRSQ, FCAR, SPEQ-RD), etc. (Tremblay)

Ici s'élabore une *stratégie de développement* de nature sociale-corporatiste. Les grands acteurs économiques sont invités par le *gouvernement*, à titre de partenaires, à se concerter, collaborer et coopérer dans le cadre obligé de l'intégration au marché mondial. Ce grand projet paraît coupé de la socialité et ne faire l'objet que d'un traitement étroitement économiciste; c'est du moins ce que laissent présager ses multiples associations aux mots *scientifique, technologique, recherche* ou *ressources*. Cet appel à la concertation et à la participation ne touche pas principalement l'organisation des rapports sociaux, mais vise plutôt la définition d'une stratégie d'intégration économique dans le repositionnement commandé par les contraintes de la compétitivité.

#### LA PERFORMANCE DANS L'EXCELLENCE

L'appel claironnant à la conquête des marchés internationaux s'accompagne d'un discours à portée disciplinaire axé sur les notions de performance et d'excellence. Il s'agit, ici encore, d'une manifestation d'un discours de disciplinarisation pragmatique. Si les groupes sociaux subissant les effets de l'exclusion sont « incités » à « s'intégrer » grâce aux programmes qui leurs sont destinés, les groupes d'avant-garde se voient proposer un discours disciplinaire plus mobilisateur et qui fait plus ouvertement appel à l'éthique. En un sens, les notions de *performance* et d'*excellence* font appel aux ressources des acteurs et retiennent à leur propos le sujet producteur d'histoire et de destin collectif. La mobilisation des ressources de l'acteur constitue à ce titre une représentation plus positive que la terne invitation technocratique à l'intégration par l'adaptation aux conditions du marché. Par contre, en raison du fait que la performance et l'excellence ne peuvent avoir pour finalité autre chose que de meilleures performances en vue d'une excellence toujours à parfaire, ces notions s'imposent aussi comme valeurs disciplinaires : elles astreignent à la perpétuelle reconduction d'un rapport pragmatique au travail.

Analysons d'abord le relevé du covoisinage du mot *performance* (tableau 12). Il importe en premier lieu de constater l'absence des mots *sociale, personnes* et *besoins* typiques du discours adressé aux exclus.

L'univers fragmenté des multiples clientèles aux besoins spécialisés s'évanouit pour faire place aux grands espaces et à d'ennivrant perspectives mondialisantes. La notion de performance est ainsi fortement associée à la nomenclature des concurrents ou des éventuels partenaires économiques du Québec (*Canada, République de Corée*). On y retrouve par ailleurs le même univers marchand et internationaliste (*secteurs, marché, livraison, contrats*) que celui que nous avons entrevu dans l'entourage des idées de participation et de concertation, éléments importants eux aussi, du discours adressé aux avant-gardes. L'avenir du Québec dépend de sa capacité à s'affirmer à l'échelle mondiale et celle-ci s'évaluera en termes de performance.

À titre d'exemple, le Québec, déjà reconnu sur la *scène internationale* comme producteur hydro-électrique, doit chercher à améliorer sa *performance* en matière d'économie et d'efficacité énergétiques et, tout en répondant à ses besoins et objectifs de développement interne, à mettre au point de nouvelles technologies exportables. (Ciaccia)

Il est probablement aussi efficace que le système des autres provinces et, dans les *comparaisons internationales*, le système canadien est considéré comme un de ceux qui a eu une bonne *performance* autant du point de vue de l'accessibilité des soins que du contrôle des ressources. (Gobeil)

Du point de vue de la disciplinarisation de la pratique, la notion de performance accule l'acteur à offrir le meilleur de lui-même, mais elle est incapable de fournir d'autres fondements à cette pratique que celui d'une reconnaissance et d'un succès matériel, toujours fragile d'ailleurs, puisque tributaire des conditions changeantes du marché. La performance appelle la performance dans un cycle aux effets disciplinaires évidents. De la même façon que le discours politique libéral en arrive à faire du travail une fin en elle-même à force de le valoriser, le discours néo-libéral érige la performance en valeur absolue ou, plus précisément, la substitue aux objectifs qu'elle poursuit pour la poser comme finalité. Ce qui distingue toutefois les discours libéral et néo-libéral sur ce point réside en ceci que la notion de travail intègre un rapport au monde plus riche du fait que l'individu n'est pas uniquement mobilisé en vue d'un objectif à atteindre, mais aussi comme être moral qui, aussi modeste soit-il, participe par son action (son travail) à l'édification du monde. On cherche en vain une telle interpellation de l'individu dans l'exhortation à la performance, dont la portée paraît plus proche du « faire » que de « l'être ».

La performance vise l'atteinte de l'excellence. C'est bien là l'ultime objectif d'une société en mal d'insertion dans l'espace économique mondial en même temps que le référent disciplinaire le plus puissant du discours adressé à l'avant-garde. La promotion de l'excellence profile à la fois le nirvana de la réussite et la condamnation à ne jamais se satisfaire des accomplissements réalisés en son nom. Le relevé du voisinage du mot *excellence* (tableau 13) ressemble à celui de la notion de performance que nous venons d'analyser. Ces deux notions renvoient manifestement au même espace idéologique. Constatons une nouvelle fois l'absence significative des mots *personnes* et *sociale*. L'excellence ne semble être associée qu'au camp des gagnants, de ceux qui sont à l'abri du besoin et ne sont pas ramenés à la représentation atomisante d'individus (de personnes) en difficulté.

L'idée mobilise dans son entourage un ensemble de notions reliées aux préoccupations économiques que nous avons identifiées jusqu'ici (*développement, main-d'œuvre, échanges, scientifique, internationaux, technologique, etc.*). Il ne fait aucun doute que la recherche de l'excellence se justifie dans le contexte de la compétitivité accrue engendrée par la multiplication des échanges.

Elles peuvent néanmoins chercher à tirer profit des possibilités de marchés élargis qu'offre la *mondialisation des échanges* en adoptant une stratégie qui les conduira à accroître leur *excellence* dans une niche ou un créneau à l'intérieur duquel il leur serait possible de se tailler une place à côté des grands conglomerats internationaux. (Ciaccia)

L'expérience des dernières années vient confirmer que, pour les entreprises culturelles désireuses d'étendre leurs activités sur les *marchés étrangers*, il importe de développer leur expertise et leur *excellence* dans un créneau bien particulier. (Ciaccia)

Il doit faire sa part dans la réduction des coûts de production, laisser les *forces du marché* agir et stimuler la concurrence, conditions nécessaires à l'*excellence*. (Scowen)

La contrainte à la performance et à l'excellence est en même temps un appel à la discipline. Les acteurs qui s'y soumettent s'inscrivent dans une dynamique de dépassement d'eux-mêmes qui trouve ses effets disciplinaires dans le fait que ces valeurs ne peuvent que dessiner un horizon à la pratique et non tenir lieu de véritables finalités. Ces valeurs instituent un rapport disciplinaire au travail fondé sur leur auto-engendrement : la performance n'a pas de limite et l'excellence est toujours à reconduire sans jamais qu'on les relie à des dimensions véritablement émancipatrices et sociétales. Les notions de performance et d'excellence jouent le même rôle que celles de travail et de sacrifices dans le discours libéral classique, à cette différence près que ces dernières portaient avec elle une signification morale et renvoyait l'individu à ses responsabilités face à la société. Les valeurs disciplinaires privilégiées dans le discours destiné aux groupes dominants contribuent à la disciplinarisation de la pratique, mais dans la perspective pragmatique d'un objectif matériel à atteindre ou d'une notoriété à étaler. Certes, elles sont capables de mobiliser les ressources des acteurs et sans doute aussi de susciter un certain sens du renoncement. Du point de vue éthique, le renoncement à soi-même tel qu'il

s'exprime dans le refoulement du désir et de la jouissance immédiate des fruits du travail est en effet la condition absolument nécessaire par laquelle la société moderne a pu se réaliser comme société d'accumulation. Force est cependant de constater que les valeurs disciplinaires que propose le discours néo-libéral n'ont qu'une faible résonance morale. Elle ne mobilisent pas l'acteur en tant qu'être responsable face au monde, mais comme individu dont la compétence et la volonté de faire mieux doivent servir la communauté dans le cadre de stratégies nécessaires au sein d'un ordre mondial transcendant et déterministe.

Il arrive ainsi que le discours le plus clairement disciplinaire est dirigé vers les classes dominantes, ce qui constitue un certain paradoxe en regard du discours libéral classique qui entretient la peur permanente du soulèvement des classes dominées et vers lesquelles il oriente l'essentiel de ses aspects disciplinaires. Le discours néo-libéral paraît renoncer à la disciplinarisation directe des groupes dominés. Est-ce là le fait de l'encadrement efficace dont ils sont l'objet et qui rend inutile toute forme de moralisation, ou encore, plus fondamentalement, le signe d'un abandon généralisé de la référence explicite aux valeurs morales individuelles qui depuis l'aube de la modernité encadrent l'existence sociale ?

## CONCLUSION

Cet article nous aura permis de faire ressortir certains des principaux aspects du discours gouvernemental québécois de 1985 à 1993. L'hyper-économisme et le déterminisme qui le caractérisent, entre autres dimensions, permettent de rattacher le bourassisme à la grande mouvance de ce qu'il a été convenu d'appeler le néo-libéralisme. L'analyse nous a cependant montré comment, sauf sur les questions du primat du libre marché et du désengagement de la sphère publique, ce discours néo-libéral n'entretient que peu de rapports avec le libéralisme et le discours politique libéral. C'est bien plutôt de techno-libéralisme dont il faudrait parler, du moins si l'on tient absolument à le relier au moins indirectement à l'idéologie libérale. Ce libéralisme-là, qu'on le qualifie de néo ou de techno, a, en effet, abandonné toute référence significative aux grandes valeurs de la modernité au profit d'une parole économiciste, déterministe et gestionnaire qui représente le monde comme un lieu déjà donné au sein duquel il ne reste qu'à s'intégrer sous la férule du Capital et de la technocratie.

Gilles BOURQUE et Jacques BEAUCHEMIN  
 Département de sociologie  
 Université du Québec à Montréal  
 C.P. 8888, Succ. Centre-ville  
 Montréal, Québec, Canada H3C 3P8

## RÉSUMÉ

Cet article présente les premiers résultats d'une recherche beaucoup plus vaste sur le discours politique néo-libéral au Québec et au Canada depuis le début des années 1980. Sur la base d'une analyse de contenu lexicométrique en contexte (assistée par ordinateur), les auteurs se penchent sur les principaux rapports et énoncés ministériels produits sous le gouvernement libéral provincial de Robert Bourassa, au pouvoir au Québec depuis 1985. Ils tentent de dégager, dans une approche à dominante descriptive, les principales caractéristiques d'un nouveau discours qui tend à rompre avec les modernités libérale et providentialiste et à proposer une représentation transformée de l'espace de la communauté, des rapports sociaux et de l'éthique, domaines privilégiés, selon les auteurs, de la discursivité politique.

## SUMMARY

This paper presents the preliminary results of a much broader research on neo-liberal political discourse in Quebec and Canada since the beginning of the 1980s. On the basis of an in-context lexicometric content analysis (computer assisted), the authors examine the main ministerial reports and statements produced under Robert Bourassa's Liberal provincial government in power since 1985. They attempt, by means of a dominantly descriptive approach, to determine the main characteristics of a new discourse which shows a tendency to break with liberal and providential modernities and to propose a transformed representation of community space, social relationships and ethics, which are, according to the authors, areas favored in political discursiveness.



## RESUMEN

Este artículo presenta los primeros resultados de una amplia investigación sobre el discurso político neo-liberal en Quebec y en Canadá desde comienzos de los años ochenta. Sobre la base de un análisis de contenido lexicológico dentro de un contexto específico (análisis por computador) los autores estudian los principales informes y enunciados ministeriales producidos bajo el gobierno liberal provincial de Robert Bourassa, en el poder en Quebec desde 1985. Ellos tratan de resaltar, dentro de un enfoque predominantemente descriptivo, las principales características de un nuevo discurso que trata por una parte de romper con el modernismo liberal y providencialista y por otra parte proponer una representación transformada del espacio de la comunidad, de las relaciones sociales y de la ética, dominios privilegiados según los autores, del discurso político.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEUCHEMIN, Jacques (1992), « Les aspects éthiques du discours politique duplessiste : la représentation dans la société libérale », *Discours Social/Social Discourses*, n° IV, 3-4.
- BÉLANGER, André J. (1974), *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'université Laval.
- BOISMENU, Gérard et DRACHE, Daniel (1990), *Politique et régulation : modèle de développement et trajectoire canadienne*, Montréal, Éd. du Méridien.
- BOISMENU, Gérard et GLEIZAL, Jean-Jacques (1988), *Les Mécanismes de la régulation*, Montréal, Boréal.
- BRUNET, Michel (1959), *La Présence anglaise et les Canadiens, une étude sur l'histoire de la pensée des deux Canada*, Montréal, Beauchemin.
- BOURQUE, Gilles, DUCHASTEL, Jules et BEUCHEMIN, Jacques (1994), *Le Discours politique duplessiste : l'État et l'Église, 1944-1960* (à paraître).
- BOURQUE, Gilles et DUCHASTEL, Jules (1992), « Le discours politique néo-libéral et les transformations actuelles de l'État », *Discours social/Social discourses*, vol. 4, N° 3-4, pp. 77-95.
- BOURQUE, Gilles et LACROIX, Jean-Guy (1983), « Du duplessisme au lévesquisme », *Les cahiers du socialisme*, n° 12-13.
- BUREAU, Robert D., MACKAY, Pierre. (1987), (sous la direction de) *Le droit dans tous ses états*, Montréal, Wilson et Lafleur.
- DAIGLE, Gérard (1992) (avec la collaboration de G. Rocher), *Le Québec en jeu*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- DELORME, Robert et ANDRÉ, Christine (1983), *L'État et l'économie*, Paris, Seuil.
- DONZELOT, Jacques (1984), *L'Invention du social*, Paris, Fayard.
- DUCHASTEL, Jules et LABERGE, Danielle (1991), « Transformations des modes étatiques de contrôle social », *Revue québécoise de science politique*, n° 20.
- DUMONT, Fernand (1990), *La Société québécoise après trente ans de changements*, Québec, IQRC.
- EWALD, François (1985), *L'État-providence*, Paris, Grasset.
- FREITAG, Michel (1988), « L'oubli de la société », *Société*, n° 3.
- FREITAG, Michel (1986), *Dialectique et société*, Montréal, Éd. Albert Saint-Martin, tome II.
- GAGNÉ, Gilles (1985), « La crise de l'État keynésien et l'État commercial ouvert », *Conjoncture*.
- GOUGH, Ian (1979), *The Political Economy of the Welfare State*, Londres, Macmillan Press.
- HABERMAS, Jürgen (1978a), *L'Espace public*, Paris, Payot.
- HABERMAS, Jürgen (1978b), *Raison et légitimité*, Paris, Payot.
- Interventions économiques pour une alternative sociale* (1987), *L'État en question*, n° 17 et 18.
- LAROCHELLE, Gilbert (1990), *L'Imaginaire technocratique*, Montréal, Boréal.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (1991), « L'histoire du Québec d'après guerre et mémoire collective de la technocratie », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 90, pp. 67-87.
- Nouvelles Pratiques sociales, la réforme, vingt ans après*, (1991) vol. 4, n° 2.
- O'CONNOR, James (1973), *The Fiscal Crisis of State*, New York, Saint-Martin Press.
- O'CONNOR, James (1987), *The Meaning of Crisis*, New York, Blackwell.
- OFFE, Claus (1984), *Contradictions of the Welfare State*, Cambridge, MIT Press.
- POLANYI, Karl (1983), *La Grande transformation*, Paris, Gallimard.
- ROSANVALLON, Pierre (1981), *La Crise de l'État-providence*, Paris, Seuil.